

Chers copropriétaires

L'ouverture de la piscine sera effective le 20 juin 2020 à partir de 9 heures,

hélas, avec les restrictions sanitaires dues au Covid19

Voici les dernières mesures qui doivent être appliquées, elles seront affichées aux 2 accès .

Dans notre cas, Il n'est pas autorisé :

- de sortir les chaises longues
- d 'amener tout accessoire (Chaises, matelas, ballons)

Vous devrez :

- Limiter votre temps de présence afin de réduire le nombre de personnes
- Respecter les distances pour la pose des serviettes
- Réserver la piscine à la baignade et à la natation .

N.B. : l' accès aux sanitaires sera fermé

Nous avons tous été confrontés à des règles strictes pendant le confinement, continuons à les appliquer pour le bien être de chacun .

Cette année ... est une année exceptionnelle, sachons rester prudents

Toutes ces mesures pourront être révisées dans le temps en fonction de l'évolution de la situation actuelle et des arrêtés préfectoraux .